Lettre aux amis de la police et de la gendarmerie

2011 / 11

Tardi © Casterman

Chers collègues et chers amis,
Une nouvelle *Lettre* — l'avant-dernière de 2011 — toujours riche de nouvelles diverses et de publications…
Bien cordialement
Jmb

PS : la consultation du blog *Politeia* (http://politeia.over-blog.fr/) ou l'inscription à sa *newsletter* permettent de combler les délais de « parution » de cette L*ettre*…

1. Des livres…

- **LORCY Damien, *Sous le régime du sabre. La gendarmerie en Algérie, 1830-1870,* Rennes, PUR, 2011, 352 pages, 20 €**

Présentation éditeur :

L'étude de la gendarmerie en Algérie permet d'approfondir les aspects institutionnels judiciaires et sociaux de la conquête et de la colonisation, mais aussi de saisir les intentions profondes du colonisateur. Les tâches confiées à la gendarmerie attestent des aptitudes et de la disponibilité de ce « corps d'élite ». En revanche, l'adaptation de l'arme au terrain algérien laisse à désirer lorsqu'il s'agit de lui donner les prérogatives ou les effectifs adaptés. De fait, l'Armée manifeste des réticences à son développement, appelé en revanche de ses vœux par les autorités civiles et judiciaires à qui elle donne pleine satisfaction.

Avec une préface de Gérard Guyon.
En coédition avec le Service historique de la Défense.

De quoi combler les amis de la gendarmerie et du *colonial policing* ?

- **LAURENT Sébastien (dir.) *Les Espions français parlent. Archives et témoignages inédits des services secrets français par J.-P. Bat, F. Vadillo, J.-M. Le Page, Paris*, Nouveau Monde éditions, 2011, 623 pages, 24€. Préface de Marc Dugain**

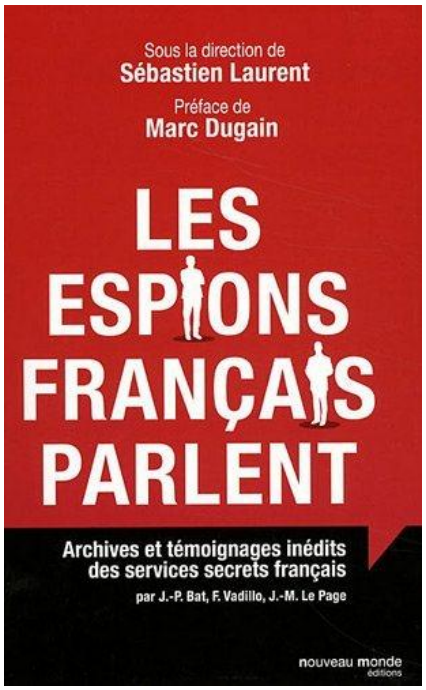

Alors qu'un livre s'affiche dans toutes les devantures, promettant aux lecteurs d'entrer dans les « archives inédites des services secrets » (!), Nouveau Monde et Sébastien Laurent donnent la parole à de vrais spécialistes et des vrais connaisseurs des dites archives.
Ce qui fait somme toute une grosse différence !

- **Toine SPAPENS, Marc GROENHUISJEN, Tijs KOOIJMANS (red.) *Universalis Liber amicorum Cyrille Fijnaut.* Intersentia (Antwerpen, Cambridge), 2011 1093 pages**

Sous une couverture toilée, avec une reliure cousue faite pour défier le temps et imprimé sur un papier bible magnifique, un hommage international (et hollandais) à notre collègue Cyrille Fijnaut, juriste, criminologue, mais aussi pionnier de l'histoire policière comme Clive Emsley, Herbert Reinke…
Des « Meslanges » (heureux collègues néerlandais !) offerts par une centaine de spécialistes (belges, hollandais, mais aussi

allemands, anglo-saxons, français) à un juriste et historien dont la production scientifique (sa bibliographie occupe 54 pages serrées !) et l'enseignement dans de nombreuses universités (Leuven, Rotterdam, Tilburg) et écoles de criminologie auront marqué la réflexion et la recherche de très nombreux collègues en Europe.
S'il s'est beaucoup investi dans le champ institutionnel, rappelons que dans notre domaine, il a mis en œuvre et orchestré une impressionnante histoire de la police néerlandaise co-écrite avec quelques-uns de ses élèves (disciples ?).
Pour avoir fréquenté Cyrille depuis les années 1980, l'avoir invité ou côtoyé dans de nombreux colloques et avoir eu le privilège de publier quelques-uns de ses textes, je ne saurais qu'insister pour que sa retraite soit la plus active possible et pour qu'il continue de nous enrichir de publications et réflexions stimulantes sur le terrorisme, l'internationale et la coopération policière et bien d'autres domaines dont il est un spécialiste éminent.

• MUCCHIELLI Laurent, *L'Invention de la violence. Des peurs, des chiffres, des faits*. Paris, Fayard, 2011, 340 pages, 20€

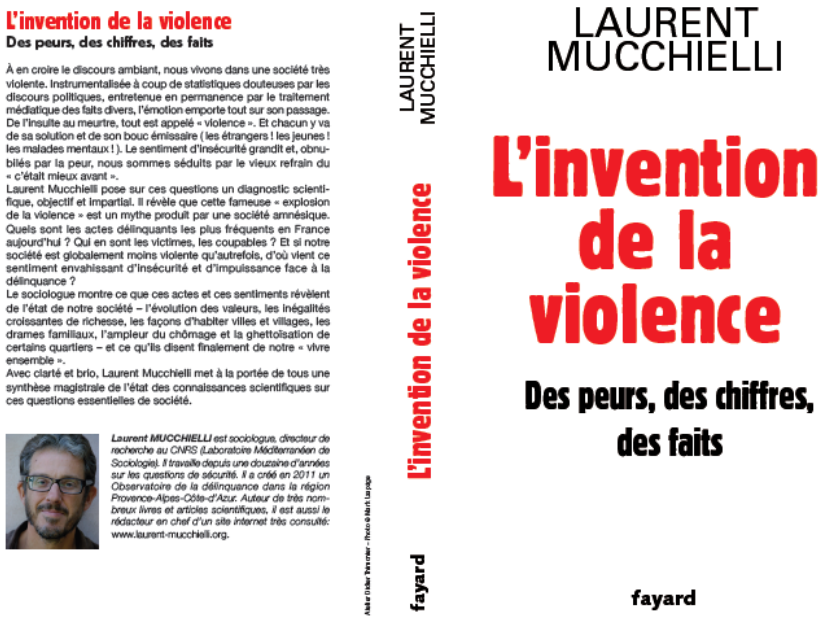

L'invention de la violence
Des peurs, des chiffres, des faits

À en croire le discours ambiant, nous vivons dans une société très violente. Instrumentalisée à coup de statistiques douteuses par les discours politiques, entretenue en permanence par le traitement médiatique des faits divers, l'émotion emporte tout sur son passage. De l'insulte au meurtre, tout est appelé « violence ». Et chacun y va de sa solution et de son bouc émissaire (les étrangers ! les jeunes ! les malades mentaux !). Le sentiment d'insécurité grandit et, obnubilés par la peur, nous sommes séduits par le vieux refrain du « c'était mieux avant ».
Laurent Mucchielli pose sur ces questions un diagnostic scientifique, objectif et impartial. Il révèle que cette fameuse « explosion de la violence » est un mythe produit par une société amnésique. Quels sont les actes délinquants les plus fréquents en France aujourd'hui ? Qui en sont les victimes, les coupables ? Et si notre société est globalement moins violente qu'autrefois, d'où vient ce sentiment envahissant d'insécurité et d'impuissance face à la délinquance ?
Le sociologue montre ce que ces actes et ces sentiments révèlent de l'état de notre société – l'évolution des valeurs, les inégalités croissantes de richesse, les façons d'habiter villes et villages, les drames familiaux, l'ampleur du chômage et la ghettoïsation de certains quartiers – et ce qu'ils disent finalement de notre « vivre ensemble ».
Avec clarté et brio, Laurent Mucchielli met à la portée de tous une synthèse magistrale de l'état des connaissances scientifiques sur ces questions essentielles de société.

Laurent MUCCHIELLI est sociologue, directeur de recherche au CNRS (Laboratoire Méditerranéen de Sociologie). Il travaille depuis une douzaine d'années sur les questions de sécurité. Il a créé en 2011 un Observatoire de la délinquance dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Auteur de très nombreux livres et articles scientifiques, il est aussi le rédacteur en chef d'un site internet très consulté: www.laurent-mucchielli.org.

LAURENT MUCCHIELLI
L'invention de la violence
fayard

LAURENT MUCCHIELLI
L'invention de la violence
Des peurs, des chiffres, des faits
fayard

4ème de couverture :

À en croire le discours ambiant, nous vivons dans une société très violente. Instrumentalisée à coup de statistiques douteuses par les discours politiques, entretenue en permanence par le traitement médiatique des faits divers, l'émotion emporte tout sur son passage. De l'insulte au meurtre, tout est appelé « violence ». Et chacun y va de sa solution et de son bouc émissaire (les étrangers ! les jeunes ! les malades mentaux !). Le sentiment d'insécurité grandit et, obnubilés par la peur, nous sommes séduits par le vieux refrain du « c'était mieux avant ».
Laurent Mucchielli pose sur ces questions un diagnostic scientifique, objectif et impartial. Il révèle que cette fameuse « explosion de la violence » est un mythe produit par une société amnésique. Quels sont les actes délinquants les plus fréquents en France aujourd'hui ? Qui en sont les victimes, les coupables ? Et si notre société est globalement moins violente qu'autrefois, d'où vient ce sentiment envahissant d'insécurité et d'impuissance face à la délinquance ?
Le sociologue montre ce que ces actes et ces sentiments révèlent de l'état de notre société l'évolution des valeurs, les inégalités croissantes de richesse, les façons d'habiter villes et villages, les drames familiaux, l'échec scolaire, l'ampleur du chômage et la ghettoïsation de certains quartiers et ce qu'ils disent finalement de notre « vivre ensemble ».

• MARZANO Michela (dir), *Dictionnaire de la violence*, Paris, PUF, 2011, 1552p., 40€

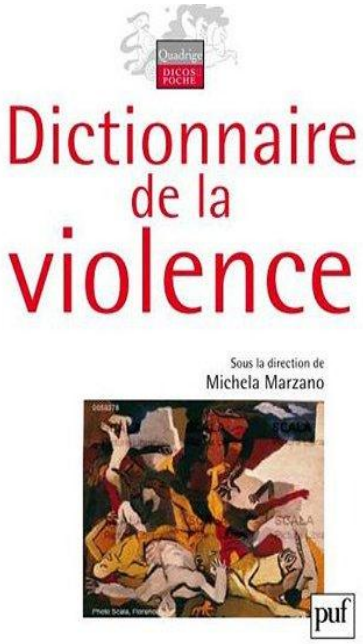

Plus de 300 entrées et de 190 contributeurs... une approche plutôt philosophique…

Présentation de l'éditeur

Parler de violence signifie s'interroger sur les frontières qui existent entre soi et les autres ainsi que sur l'ambiguïté de sa propre existence ; porter un regard d'ensemble sur des pratiques et des questions qui vont de l'apartheid à la torture, de l'automutilation au viol, du colonialisme au terrorisme... ; comprendre ce qui signifie parler de la violence contre les femmes ou de la violence religieuse, de la violence nationaliste à la violence contre les étrangers ; se poser des questions sur la sexualité et l'inconscient, le passage à l'acte et l'inceste, le travail et la mort. Plusieurs questions sont alors au coeur même de ce Dictionnaire. Doit-on envisager une spécificité de la violence humaine ? L'idée de nature humaine est-elle pertinente lorsqu'il s'agit de réfléchir à la violence ? La diversité des anthropologies philosophiques et la constitution des sciences humaines ne conduisent-elles pas plutôt à considérer la violence comme un phénomène culturel ? Peut-on penser un jour éradiquer la violence, comme l'espérait la philosophie des Lumières, ou doit-on au contraire accepter l'idée d'une ambivalence intrinsèque des êtres humains qui, soumis à des pulsions contradictoires, comme le montre Freud, ne sont jamais totalement bons ou totalement mauvais ?

MILHAU Jacques, *Approche de la Loi du 15 juin 2000 : silence et parole d'aveu en questions*, Edilivre, 2011, 156 pages, 21€

Présentation de l'éditeur

Quels sont les enjeux de la Loi du 15 juin 2000 ? La loi du 15 juin 2000 était destinée au renforcement de la présomption d'innocence et des droits des victimes. Quelles vont être ses conséquences ? Alors que le droit au silence est remis en question au Parlement en 2011, ces sujets concernant l'équilibre des droits des parties (et des victimes) sont d'autant plus d'actualité.

Biographie de l'auteur

Policier de formation, ayant mené une expérience de terrain conjuguée avec la poursuite d'un cursus universitaire dans les domaines juridiques et de la sécurité, l'auteur confronte ici théorie et pratique.

2. Séminaire

CENTRE D'HISTOIRE SOCIALE DU XXe siècle, UMR CNRS 8058
Axes « politiques pénales et pénitentiaires dans les sociétés contemporaines »

Séminaire – public - de recherche

Enfermements, Justice et Libertés
dans les sociétés contemporaines

CHS XXe siècle, 9, rue Malher, 4ème (Métro Saint-Paul)

Ce séminaire de recherche se tient, depuis septembre 2007, chaque 3ème mardi du mois de 17h30 à 19h30, au Centre d'histoire sociale du XXe siècle Université Paris 1, sous la responsabilité de Pierre V. Tournier. Disciplines concernées : anthropologie, architecture, démographie pénale, droit, économie, ethnologie, géographie, histoire, médecine, philosophie, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, sciences du psychisme, sciences politiques, sociologie. Ce séminaire « Université Paris 1 - CNRS » est soutenu par deux partenaires privés **l'Association française de criminologie** (AFC) et **la Société GEPSA**, prestataire de services dans les établissements pénitentiaires en Gestion Déléguée. GEPSA contribue à la réinsertion des personnes détenues grâce aux dispositifs de formation professionnelle, d'emploi et d'accompagnement mis en place en partenariat avec l'Administration pénitentiaire.

Séance inaugurale de l'année académique 2011-2012 (5ème année)

CHS XXe siècle, Amphi Dupuis, 9 rue Malher, 4ème (Métro Saint-Paul)

* Mardi 20 septembre 2011. 17h30. 38ème séance. 9 octobre 1981 - 9 octobre 2011, 30ème anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France. « Comment, aujourd'hui, sanctionner les crimes les plus graves ? ».

« Réflexions sur la réclusion criminelle à perpétuité (RCP) » par M. **Pierre V. Tournier,** directeur de recherches au CNRS, fondateur du Collectif *Octobre 2001*.

« Le point de vue de l'association *Aide aux Parents d'Enfants Victimes*, par **M. Alain Boulay**, informaticien, cofondateur et président de l'APEV depuis sa création, en 1991, administrateur de l'association « Paris Aide aux Victimes » (PAV), membre de l'INAVEM.

Une expérience de Justice restaurative à la Maison centrale de Poissy, témoignage de **Mme Marie José Boulay,** informaticienne**,** cofondatrice de l'APEV.

***

***** Mardi 18 octobre 2011, 17h30. 39ème séance, Mme **Caroline Touraut**, docteur en sociologie à l'Université Lumière Lyon 2, *L'expérience carcérale élargie. Dynamiques du lien et identités à l'épreuve de l'incarcération d'un proche.*

- Discutant : M. **Charles Casanova,** psychologue clinicien, spécialisé en criminologie clinique, ayant exerçant en Centre pour jeunes détenus de Fleury-Mérogis (Essonne), désormais affecté à l'unité de soins du nouveau centre pénitentiaire Sud-Francilien de Réau où il coordonne l'équipe des psychologues.

* Mardi 15 novembre 2011, 17h30, 40ème séance, **M. Xavier de Larminat**, doctorant à en science politique, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP), *L'exécution des peines en milieu ouvert, entre gestion des risques et gestion des flux.*
- Discutant : M. **Philippe Pottier**, directeur du SPIP de Nouvelle Calédonie, ancien adjoint au sous-directeur des personnes placées sous main de justice à la Direction de l'administration pénitentiaire, ancien enseignant-chercheur à l'ENAP, vice-président de l'Association française de criminologie (AFC).

***** Mardi 13 décembre 2011, 17h30. **Atelier de Convict Criminology (**5ème rencontre), avec M. **Yazid Kherfi**, consultant en prévention urbaine, auteur de *Repris de justesse*, La Découverte, 2000 (avec Véronique Le Goaziou).

* Mardi 20 décembre 2011. Vacances.

*Mardi 17 janvier 2012. 17h30. 41ème séance, Mme **Emilie Dubourg**, doctorante en droit pénal et sciences criminelles à l'Université de Nantes, *Le caractère systématique des aménagements de peines : la responsabilité des condamnés et des personnels des SPIP mise entre parenthèse.*
- Discutant : **M. Benoît Grandel**, directeur de SPIP, adjoint au sous-directeur des personnes placées sous main de justice à la Direction de l'administration pénitentiaire.

* Mardi 7 février 2012. 17h30, 42ème séance, Mme **Vanessa Baross**, professeur de psychologie du travail à l´Université Fédérale de Minas Gerais (UFMG), Brésil, docteur en sociologie, chercheur en année sabbatique au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), *Prisons du Brésil, le modèle de gestion des prisons de l'*Associação de Proteção e Assistencia ao Condenado (APAC, Association de Protection et Assistance au Condamné.
- Discutante : **Mme Pénélope Cardon**, étudiante en droit, à l'Université Paris 2 Assas, déléguée régionale Ile-de-France de la FARAPEJ.

* Mardi 21 février 2012. 17h30. 43ème séance, M. **Salim Megherbi,** doctorant en sociologie, Centre de recherche et d'interventions sociologiques, Université de Liège en Belgique : *Activités pédagogiques en prison : une orientation vers la réinsertion ? Analyse comparative (Belgique - France) des pratiques d'éducation en prison*
- Discutant : **M. Alexis Saurin,** chargé de recherches au CNRS, Laboratoire Preuves, programmes et système, Université Paris 7 Denis Diderot, CNRS UMR 7126 (sous réserve).

* Mardi 6 mars 2012, **Atelier de Convict Criminology** (6ème rencontre), avec **M. Lamence Madzou** auteur Marie-Hélène Bacqué de *J'étais un chef de gang*, Les Éditions La Découverte, avril 2009 (sous réserve).

* Mardi 17 avril 2012, 17h30. 45ème séance, Mme **Valérie Moulin**, psychologue, maître de conférences à l'Université de Rennes 2, membre du Groupement d'intérêt scientifique « Criminologie & Société » (GIS CrimSo), Institut de Criminologie & Sciences humaines (ICSH) : *Entre risque et responsabilisation : le parcours* carcéral peut-il être un temps de cheminement psychique ?
- Discutante : **Mme Sandrine Chenivesse,** anthropologue de formation, psychosociologue clinicienne, chercheur-intervenante associée au Laboratoire de Changement social, Université Paris 7 Denis Diderot.

* Mardi 15 mai 2012, 17h30. 46ème séance, Mme **Virginie Bianchi,** avocat pénaliste, membre de l'équipe du Contrôleur général des lieux de privation de liberté, ancienne directrice d'établissement pénitentiaire, *Retour d'expériences.*

- Discutant : M. **Paul Louchouarn,** directeur du Centre pénitentiaire de Fleury Mérogis (Essonne), depuis mars 2008, ancien du directeur interrégional adjoint des services pénitentiaires de Rhône-Alpes-Auvergne.

* Mardi 29 mai 2012, 17h30. **Atelier de Convict Criminology (**7ème rencontre), avec M. **Gilles Blanc,** président de l'association MIALET (a fait l'objet de 3 mises en examen, de 6 mois de détention provisoire, d'un contrôle judiciaire de plusieurs années … et obtenu 3 non-lieux).

* Mardi 19 juin 2012, 17h30, 47ème séance, **Mme Fabienne Philippe**, doctorante en criminologie, Université catholique de Louvain (UCL), *Enquêter en milieu pénal. Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec les justiciables.*
- Discutant : **Mme Lucie Bony,** Géographe et sociologue, doctorante à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

3. Colloques

A/ Pour les italophones

Comme tous les ans, notre éminent collègue, Luigi Lacché, organise un colloque dont le programme est alléchant et particulièrement original :

1861 > 2011 > >
150° anniversario Unità d'Italia

Questione criminale e identità nazionale a 150 anni dall'Unità d'Italia

10 e 11 Novembre 2011 – Fondazione A. Colocci – Jesi

Programma

giovedì 10 novembre

15.00 L. Lacchè (Università di Macerata): APERTURA LAVORI
15.15 F. Benigno (Università di Teramo): RIPENSARE LE CLASSI PERICOLOSE: LETTERATURA, POLITICA E CRIMINE
15.35 M.N. Miletti (Università di Foggia): CRIMINALITÀ E UNIFICAZIONE: LA RIFLESSIONE DEI PENALISTI MERIDIONALI
15.55 F. Colao (Università di Siena): PROFILI DI "FEDERALISMO PENALE" IN ITALIA DALL'UNITÀ AL CODICE ZANARDELLI
16.15 M. Gibson (City University of New York): I LIMITI DELLA CITTADINANZA: LE CARCERI E I CARCERATI NELL'ITALIA LIBERALE
16.35 pausa caffè
17.00 G. Alessi (Università di Napoli Federico II): GLI ANARCHICI, O DELLA NEGAZIONE DELL'IDENTITÀ
17.20 C. Latini (Università di Camerino): SOLDATI DELINQUENTI. SCIENZA GIURIDICA E PROCESSI PENALI MILITARI NELL'ITALIA UNITA
17. 40 M. Meccarelli (Università di Macerata): LA QUESTIONE CRIMINALE NELLA DOTTRINA: IL PARADIGMA DELL'ECCEZIONE
18. 00 DISCUSSIONE

venerdì 11 novembre

9.30 M. Marmo (Università di Napoli Federico II): DALLA TRISTE EREDITÀ BORBONICA ALLA PIOVRA DI ETÀ GIOLITTIANA: DISCORSI E PROCEDURE DI CONTROLLO SULLA CAMORRA STORICA
9.55 M. Stronati (Università di Macerata): ITALIA 'CRIMINALE': STEREOTIPI E POLITICHE PENALI DELL'ITALIA LIBERALE
9.15 P. Marchetti (Università di Teramo): RAZZA E CRIMINALITÀ: UN DIBATTITO ITALIANO DI FINE OTTOCENTO
10.25 M. Pifferi (Università di Ferrara): UNA PROSPETTIVA ESTERNA. LA PENALISTICA ITALIANA NEL DIBATTITO INTERNAZIONALE AD INIZIO NOVECENTO
10.45 pausa caffè
11.00 A.R. Rondini (Università di Macerata): GLI ITALIANI CATTIVI. LETTERATURA, CINEMA, CRIMINALITÀ
11.20 M. Pavarini (Università di Bologna): IL DIBATTITO SULLA QUESTIONE CRIMINALE NEL DOPOGUERRA
11.40 A. Ventrone (Università di Macerata): IL FUCILE NON PARLA, MA FA POLITICA. LA VIOLENZA POLITICA COME RICERCA DI NUOVE IDENTITÀ NEGLI «ANNI DI PIOMBO»
12.00 DISCUSSIONE/CONCLUSIONI

B/ Privation de liberté (Centre D'histoire Sociale Du XXe siècle, UMR CNRS 8058) :

1er Colloque Jeunes Chercheurs sur la privation de liberté

Centre Hospitalier Sainte-Anne, Amphithéâtre Raymond Garcin 1, rue Cabanis Paris 14ème
- métro station « Glacière » -

Vendredi 16 mars et samedi 17 mars 2012

Privation de liberté

Populations, Espaces, Temps, Processus, Politiques

Sous le haut patronage de M. Serge Blisko

Docteur en médecine, président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Sainte-Anne, député de Paris, membre de la commission des lois, président du Groupe d'étude de l'Assemblée nationale sur les prisons

Le Centre d'histoire sociale du XXe siècle (Université Paris 1 UMPR CNRS 8058) organise à Paris, les 16 et 17 mars 2012, le « 1er colloque jeunes chercheurs sur la privation de liberté ». Cette initiative prend appui sur le séminaire mensuel de recherche (3ème mardi de chaque mois, 17h30 – 19h30) *« Enfermements, Justice et Libertés dans les sociétés contemporaines »*, animé par Pierre V. Tournier, depuis septembre 2007.

Ce colloque offre l'opportunité à des étudiants en master 2, doctorants ou « jeunes » docteurs (thèse soutenue après le 1/1/2009) ainsi qu'à de « jeunes » professionnels de présenter leurs travaux de recherche devant un public composé de leurs pairs et de leurs ainés. Défini par un « champ de recherche », la privation de liberté, ce colloque est naturellement ouvert à toutes les disciplines scientifiques concernées. Le champ couvert est le champ de compétence du Contrôleur général des lieux de privation de liberté.

Pierre V. Tournier, 43, rue Guy Môquet 75017 PARIS, Tél. Fax 01 42 63 45 04
pierre-victor.tournier@wanadoo.fr

Comité d'organisation : **Lucie Bony** (doctorante, Université Paris Ouest Nanterre La Défense), **Yasmine Bouagga** (doctorante, EHESS), **Sophie Desbruyères** (CIP, SPIP de Paris), **Emilie Dubourg** (doctorante, Université de Nantes), **Jean-Manuel Larralde** (Professeur à l'Université de Caen), **Olivier Milhaud** (Maître de conférences à l'Université Paris 4 La Sorbonne), **Anne Simon** (doctorante à l'Université Paris 1) et **Pierre V. Tournier** (Directeur de recherches au CNRS, Université Paris 1).

Le comité d'organisation a reçu 37 propositions de communication. 28 ont été retenues.

PROGRAMME

- **Vendredi 16 mars 2012 / matinée (9h – 13h)**

8h30 - Accueil des participants

9h - Ouverture par M. Serge BLISKO, *Docteur en médecine, président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Sainte-Anne, député de Paris, membre de la commission des lois, président du Groupe d'étude de l'Assemblée nationale sur les prisons,* **M. Jean-Luc CHASSANIOL,** *directeur du Centre Hospitalier Sainte-Anne et* **M. Pierre V. TOURNIER*,** *démographe du champ pénal, directeur de recherches au CNRS, Centre d'histoire du XXe siècle, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, UMR CNRS 8058.*

I. – Prisons des dictatures, prisons « politiques » en Europe

Présidence : M. Christian CHEVANDIER, *professeur d'histoire contemporaine à l'Université du Havre, chercheur associé au Centre d'histoire du XXe siècle, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, UMR CNRS 8058.*

- « Enfermer les communistes (1939-1944) : la pratique de l'internement administratif dans un département de la zone occupée », **M. Julien CAHON**, *doctorant en histoire contemporaine, Université de Picardie Jules Verne d'Amiens, Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits (CHSSC).*

- « La privation de liberté dans une dictature : le cas des maisons de redressement franquistes (Espagne, 1939-1975), **Mme Amélie NUQ,** *doctorante en histoire contemporaine*, ATER à l'*Université de Provence Aix-Marseille 1, UMR Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée (UMR TELEMME).*

- « La demande de statut de prisonnier politique : une mise à l'épreuve de la notion de politique. Le cas des militants de l'ETA en France et en Espagne depuis 1981 », **Mme Sara GUERIN-BRUNET**, *étudiante en master 2 de science politique, Université Paris 8 Vincennes - Saint Denis.*

Echanges / Pause

II. – L'enfermement vu d'ailleurs

11h - Présidence : Mme Anne SIMON*, *doctorante en droit pénal comparé à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne.*

- « Lieux de privation de liberté et protection du principe de dignité. L'influence de la justice européenne sur les pratiques françaises », **Mme Stéphanie DUCRET**, doctorante *en doit, Université Lumière Lyon2, Centre de recherche Droits, contrats et territoires.*

- « Les gardes à vue française et anglaise à la lumière de la jurisprudence européenne », **Mme Akila TALEB,** *doctorante en droit, Université Jean-Moulin Lyon 3, ATER en droit privé, membre du centre de droit pénal.*

- « La détention provisoire : un défi opérationnel pour le système correctionnel canadien », **Mme Alexia VENOUIL**, *doctorante en science politique, Institut d'étude politique de Grenoble.*

- « Evaluer les prisons pour mineurs et jeunes adultes en Allemagne », **M Pascal DECARPES**, *doctorant en criminologie, Universität Greifswald (Allemagne)*

Echanges

- **Vendredi 16 mars 2012 / après-midi (14h15 – 18h25)**

III. - Questions en débat : de la rétention administrative… à la rétention de sûreté

14h15 - Présidence : Mme Caroline TOURAUT, docteur en sociologie, ATER à l'Université Lumière Lyon 2.

- « « Le droit des étrangers en instance d'éloignement à une détention dans les conditions conformes à la dignité de la personne », **Mme Nawal BOUTOUILA,** *doctorante en droit, Université Paris Descartes, Laboratoire Maurice Hauriou.*

– « L'effectivité des droits des personnes détenues à l'aune des évolutions récentes du droit français », **M. Marc TOUILLER**, *doctorant en droit, Université de Montpellier 1, Equipe de recherche sur la politique criminelle (ERPC)*

- « Changer la prison : L'institution pénitentiaire saisie par le Parlement », **Mme Jeanne CHABBAL,** *doctorante en science politique, Université de Paris Dauphine.*

- « La nouvelle loi pénitentiaire, mise en conformité avec les règles pénitentiaires européennes ? », **Mme Coralie CHIROL**, *étudiante en master 2 de droit, Université Jean Moulin, Lyon 3.*

Echanges / Pause

16h - Présidence : Mme Sophie DESBRUYERES*, *conseillère d'insertion et de probation au Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Paris, ancienne secrétaire générale du Syndicat national de l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire (SNEPAP-FSU).*

- « La fiche criminologique d'aide au conseil d'insertion et de probation », **Mme Maud DESLANDES**, *Etudiante en CPI à l'ENAP*, **M. Erwan DIEU,** *doctorant en sociologie, Université Paris Ouest Nanterre la Défense* et **M. Olivier SOREL,** *docteur en psychologie, Université de Tours.*

- « Ouvrir les prisons : l'enjeu de la mobilité au sein du dispositif carcéral français », **Mme Catherine DUBRANA,** *étudiante en master 2 de géographie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.*

- « Effets de la rationalisation du travail de réinsertion. Ethnographie d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation », **Mme Juliette SOISSONS**, *doctorante en science politique, Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (CURAPP UMR 6054).*

- « Genèse de la mesure de rétention de sûreté en France : la place du précédent allemand », **Mme Barbara BAUDUIN**, *étudiante en master 2 de sociologie, Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), Ecole normale supérieure.*

- « Le discours politico-médiatique lors du vote de la mesure de rétention de sûreté dans deux journaux français (août 2007 – août 2008) », Mme **Annie LOCHON,** *doctorante en sociologie, Université de Caen – Basse Normandie.*

Echanges

- **Samedi 17 mars 2012 / matinée (9h – 13h)**

IV. - Surveiller et soigner aujourd'hui

9h - Présidence : Mme Yasmine BOUAGGA*, *doctorante en sociologie à l'Ecole des hautes études en sciences sociale, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS).*

- « Les étiquettes juridiques », La juridicisation et juridiciarisation de l'internement et des soins psychiatriques », **Mme Emmanuelle BERNHEIM,** *docteur en droit et sciences sociales***,** *Université de Montréal et Ecole normale supérieure de Cachan.*

- « Forces et limites des systèmes juridiques d'hospitalisation sous contrainte face aux droits fondamentaux de la personne, comparaisons France / Brésil », **Mme Noyelle NEUMANN DAS NEVES,** *doctorante en droit, Université de Paris Ouest Nanterre la Défense, Université de Sao Paulo, Brésil.*

- « L'hospitalisation sans consentement à l'aune de la loi du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de prise en charge », **Mme Sophie GUIGUE**, *doctorante en droit, Université Montpellier 1, UMR dynamique du droit.*

- « L'hybridation institutionnelle des Unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) », **M. Maxime PLET,** *étudiant en Master 2 de droit et sciences administratives, Université Pierre Mendès France Grenoble 2.*

Echanges / Pause

11h - Présidence : Mme Emilie DUBOURG*, doctorante en droit pénal et sciences criminelles à l'Université de Nantes, Laboratoire *Droit et Changement Social.*

- « L'articulation entre l'enfermement et le soin au cœur de la prise en compte de la dangerosité par le droit pénal », Mme **Marion GUIGUE**, *doctorante en droit, Université Montpellier 1, UMR dynamique du droit.*

- « De la sensibilité perdue au plaisir retrouvé : clinique de groupe à médiation sensorielle olfactive en milieu carcéral », **Mme Herminie LECA,** *doctorante en psychologie, Université Lumière Lyon2, Centre de recherches en psychopathologie clinique.*

- « La dignité du détenu âgé au regard de la conscience d'exister », **Mme Nelly-Marine HUR-VARIO**, *docteur en droit, Université Jean Moulin Lyon 3, Centre de droit pénal.*

Echanges

- **Samedi 17 mars 2012 / après-midi (14h – 17h)**

V. - Enfermements et discipline

14h - Présidence : Mme Lucie BONY*, *géographe et sociologue, doctorante à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.*

- « La production psychiatrique de la docilité », **M. Mathieu LE MENTEC,** *étudiant en master 2 de sciences sociales (anthropologie), Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*

- « Qualification et traitement des fugues en centre éducatif fermé, entre règles prescrites et pratique négociée », **M. Benoist JOLY,** *doctorant en sciences de l'éducation, Université Lille 3, laboratoire PROFEOR-CIREL EA 4354.*

- « La mécanique disciplinaire. Approche sociologique de la discipline pénitentiaire », **M. Gérard LAMBERT**, *doctorant en sociologie-anthropologie, Université de Franche-Comté, Laboratoire de sociologie et d'anthropologie (LASA).*

Echanges / Pause

15h30 - Présidence : M. Olivier MILHAUD*, *agrégé de géographie, maître de conférences à l'Université Paris 4 Sorbonne*

- « Evolution comparée de la procédure disciplinaire pénitentiaire en France et au Royaume-Uni et de la jurisprudence de la CEDH, depuis 1995 », **Mme Joana FALXA**, *doctorante en droit, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Salamanca, Espagne, Centre de recherche et d'analyse juridique.*

- « La dynamique de la prison post-moderne : du pouvoir coercitif au pouvoir incitatif », **M. Rémy PIPERAUD,** *doctorant en science politique, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (CESDIP).*

Echanges

- Conclusions de **M. Jean-Manuel LARRALDE*,** *professeur de droit public, directeur du master Droit public et droits fondamentaux de l'Université de Caen Basse-Normandie.,*

17h - Fin

*** Membres du comité d'organisation du colloque.**

Contact et inscription : pierre-victor.tournier@wanadoo.fr

Pas de frais d'inscription.

C/ Rappel : le colloque du centenaire du rattachement de l'Administration pénitentiaire au ministère de la Justice (Enap, les 7 8 et 9 décembre, Agen).

Le programme définitif :

Mercredi 7 décembre 2011

13 h à 14 h30

13 h - 14 h **Accueil des participants**

14 h - 14 h30 **Allocution d'accueil** de ***Philippe Astruc***, directeur de l'École nationale d'administration pénitentiaire

Ouverture du colloque : ***Jean-Olivier Viout***, procureur général, membre du Conseil supérieur de la magistrature, président du conseil d'administration de l'École nationale d'administration pénitentiaire

APRÈS-MIDI

14 h30 - 17h30 *Le rattachement de 1911*

Modérateur : Laurence Soula, maître de conférences d'histoire du droit et des institutions à l'Université de Bordeaux IV

Thèmes et intervenants

Sécurité et insécurité dans la France de la Belle époque - *Jean-Marc Berlière*, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne

L'administration française en 1911 : un état des lieux - *Pierre Allorant*, maître de conférences d'histoire du droit et des institutions à l'Université d'Orléans

pause

Les origines lointaines et proches du rattachement de l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice *Christian Carlier*, historien, chargé de mission à la DAP

La République et la réforme pénitentiaire (1880-1914) - *Martine Kaluszynski*, directrice de recherches au CNRS, Pacte-IEP Grenoble

18h - 19 h *Présentation et visite de l'Énap* *(sur inscription)*

Jeudi 8 décembre 2011

MATIN

8h30 - 13 h *Administration pénitentiaire et justice*

Modérateur : Jean-François Beynel, président du Tribunal de grande instance de Mulhouse

Thèmes et intervenants

Identité pénitentiaire et intégration au ministère de la Justice - *François Février*, responsable du département droit, institutions et politiques pénitentiaires, Énap

Démocratisation et rattachement au ministère de la Justice : l'expérience des pays partenaires de l'Union Européenne - *Hélène Colineau*, doctorante à l'Université de Grenoble

Les enjeux du rattachement au ministère de la Justice : l'expérience du Sénégal et du Liban - *Cheikh Tidiane Diallo*, magistrat, directeur de l'administration pénitentiaire du Sénégal, *Mohammed Raed*, magistrat au ministère de la Justice du Liban

pause

Les magistrats et l'administration pénitentiaire : regards croisés - *Jean-Michel Camu*, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation de la Gironde, *Michel Saint-Jean*, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris, *Martine Lebrun*, magistrate, présidente de l'ANJAP,

Administration pénitentiaire et Protection judiciaire de la jeunesse : l'exemple de la collaboration dans les EPM *Jean-Louis Daumas*, directeur de la PJJ, *Nadège Grille*, directrice des services pénitentiaires - *Projection d'un film sur l'EPM de Lavaur*

APRÈS-MIDI

14 h30 - 17h30 *Administration pénitentiaire et sécurité intérieure*

Modérateur : André-Michel Ventre, l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)

Thèmes et intervenants

L'administration pénitentiaire : force de sécurité intérieure ? - *François Dieu*, professeur de sociologie à l'Université Toulouse 1 Capitole, directeur de la recherche et de la documentation, Énap - *Projection d'un film sur le défilé du 14 juillet 2011 à Agen*

La sécurité dans les établissements pénitentiaires : l'expérience des ERIS - *Laurent Ridel*, directeur interrégional des services pénitentiaires, chef de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer, DAP

Le transfert de missions de sécurité à l'administration pénitentiaire : transfèrements et escortes - *Christophe Blondel*, directeur des services pénitentiaires, état-major de la sécurité, DAP

pause

L'administration pénitentiaire, composante du ministère de l'Intérieur - *Ferdinand González Vinuesa*, juriste et *Jesús E. del Rey*, psychologue, Secrétariat général des institutions pénitentiaires, Espagne

La police pénitentiaire. L'exemple de l'Italie - *Rafaella Sette*, professeur de criminologie à l'Université de Bologne

18 h - 19 h *Présentation de l'exposition « mémoires de prison » et visite de la médiathèque Gabriel Tarde* *(sur inscription)*

Vendredi **9 décembre 2011**

MATIN

8h30 - 13 h *Administration pénitentiaire et administration territoriale*

Modérateur : Christophe de Nantois, maître de conférences en droit public à l'Université de Metz

Thèmes et intervenants

Le préfet et l'administration pénitentiaire : témoignage d'un préfet - Pierre Monzani, préfet de Seine-et-Marne

La territorialisation des politiques pénitentiaires - Jean-Charles Froment, professeur de droit public à l'Université de Grenoble

Quel positionnement de l'administration pénitentiaire dans l'Etat ? L'exemple des Etats-Unis - Lila Kazemian, professeur de criminologie à l'Université de New York, John Jay College of Criminal Justice (CUNY)

pause

L'administration pénitentiaire et les dispositifs de santé (UCSA, SMPR, UHSI, UHSA) : regards croisés
Pierre Lamothe, directeur de l'UHSA de Lyon, Hélène Bazex, responsable du pôle communication judiciaire, École nationale de la magistrature

Synthèse du colloque : Marc Renneville, chargé de recherches à la DAP, directeur de la publication de Criminocorpus, chercheur associé au centre A. Koyré (Paris UMR 8560)

13 h00 - 13 h30 **Clôture du colloque : *Henri Masse,*** *préfet, directeur de l'Administration pénitentiaire*

4. Appel à communications…

Les commissaires de police sous la Révolution et l'Empire

Journée d'étude à Namur (mai 2012)

L'histoire de la police connaît depuis quelques années un regain d'intérêt de la part des chercheurs. Dans cette historiographie en plein essor, les travaux consacrés aux commissaires de police de la Révolution et de l'Empire sont malheureusement rares. En effet, si les personnages parisiens ou nationaux ont déjà retenus l'attention des chercheurs, les commissaires travaillant au niveau local et y agissant au quotidien demeurent peu connus. L'ambition de cette journée d'étude est d'esquisser un premier portrait des commissaires de police de la Révolution et de l'Empire, catégorie professionnelle nouvelle et emblématique de cette période. A cette fin, plusieurs pistes de réflexion, dont la liste suivante reste évidemment non exhaustive, pourraient être abordées.

D'une part, des communications pourraient chercher à dresser le profil social et culturel des commissaires de police. Qui sont-ils ? Comment sont-ils recrutés ? Quelles compétences ont-ils ? A travers des études de type sériel ou prosopographique, il s'agirait, par exemple, d'ébaucher des portraits de ce groupe socio-professionnel. Dans cette même optique, d'autres communications pourraient privilégier l'analyse d'itinéraires particuliers. Il serait, en effet, intéressant de présenter des personnalités exceptionnelles ou typiques de cette profession. Lorsqu'ils interagissent avec les commissaires ordinaires, d'autres acteurs de la

police (commissaires généraux, préfets, agents de police, etc.) pourraient par ailleurs être présentés.

D'autre part, connaissant les péripéties politiques de la période considérée et sans, pour autant, rester dans une analyse institutionnelle trop classique, on pourrait s'attacher à rendre compte de l'évolution de la fonction de commissaire de police non pas uniquement dans son organisation structurelle mais surtout dans son fonctionnement concret. Dès lors, il serait intéressant de se pencher sur les activités réalisées quotidiennement par les commissaires de police. Que font-ils jours après jours ? Travaillent-ils dans un bureau à entretenir leurs supérieurs de l'esprit public au moyen d'une correspondance intense mais éloignée des réalités sociales ? Sont-ils, au contraire, sollicités en permanence par la population et sans cesse appelés aux réalités de la rue ? Quels rapports entretiennent-ils avec les autorités municipales, préfectorales et avec la population ? Observe-t-on une variation des tâches remplies par les commissaires de police selon les régimes, voire selon les hommes en place ?

La journée d'étude se tiendra le vendredi 11 mai 2012, à Namur (Belgique), aux FUNDP. Les propositions de communication (500 mots maximum) sont à envoyer à Antoine Renglet (antoine.renglet@fundp.ac.be) avant le 31 décembre 2011.

5. Sur l'internet…

Pierre Piazza sur le fichage biométrique :
http://insecurite.blog.lemonde.fr/

6. Expositions

A/ Rappel :
« Fichés ? » aux Archives Nationales (Hôtel de Soubise) jusqu'au 27 décembre… Le succès et la fréquentation laissent espérer une prolongation jusqu'en janvier…

B/ à la Bilipo
« Le Théâtre du crime »
Photographies de R.-A. Reiss (1875-1929)
La Bilipo (Bibliothèque des littératures policières, 40/50 rue du Cardinal Lemoine, Paris, 5e arr.) organise à partir du 8 novembre, une exposition consacrée à R.-A. reiss et son œuvre photographique. Parfois oublié, R.-A. Reiss professeur de criminologie à l'université de Lausanne, contemporain de Bertillon, appartient, comme Gross, Stockis, Vucetic, Ottolenghi... aux pionniers de la criminalistique au tournant des 19e et 20e siècles...
Il a écrit un ouvrage essentiel sur la photographie au service de la science criminelle et a accumulé les photographies de scènes de crimes : déconseillé aux personnes sensibles...

7. Thèses / soutenance

Elodie Lemaire soutiendra une thèse de sociologie portant sur la *Division du travail dans l'institution policière. Ethnographie d'un commissariat de sécurité publique*, le jeudi 17 novembre 2011 à 14h00 en salle 204 à la faculté de droit et de science politique (UPJV- Amiens).

La veille, Claude Barbier soutiendra à la Sorbonne, (9h30) une thèse d'histoire *« Des événements de Haute Savoie » à Glières (mars 43-mai 44) Action et répression du maquis savoyard*. Un travail conséquent en archive permet de longs (et originaux !) développements sur le rôle des différentes forces de répression engagées du côté allemand et français (GMR, police, Garde, Milice…)

***

… C'est tout pour cette fois-ci…
N'hésitez pas à diffuser cette *Lettre* auprès de ceux qu'elle peut intéresser.
N'hésitez pas à nous communiquer les nouvelles (parutions, soutenances de thèses, articles, séminaires, expositions, conférences, documentaires, blogs, articles, revues…) qui entrent dans notre champ d'intérêt et auraient échappé à notre attention…
Merci d'avance à tous nos « honorables correspondants » pour leurs informations…
Et rendez-vous sur le site *Politeia* pour les dernières minutes…

FAQ :

Pour ceux qui recevraient cette « Lettre aux amis… » pour la première fois :

Q/ Comment et pourquoi suis-je destinataire de cette *Lettre* ?
R/ Si vous ne l'avez pas demandé vous-même, il y a de fortes chances que vous ayez été « balancé » par un/des ami(s) : cherchez le(s)quel(s)

Q/ Je ne suis pas un ami de la police ! (ton scandalisé)
R/ Cette « *Lettre* » (dont le titre est inspiré de la rubriques « Deux mots aux amis » d'un journal libertaire du début du XXe siècle) parfaitement informelle et à fréquence irrégulière, a pour but de diffuser les informations - publications de livres ou d'articles, soutenances de thèses, colloques ou journées d'études - en rapport avec l'histoire, la recherche, la réflexion, les archives et sources… concernant peu ou prou le domaine policier (gendarmerie comprise !)…
Il n'est donc pas nécessaire d'aimer la police (ou la gendarmerie) pour en être destinataire : s'intéresser à l'histoire d'institutions qui jouent un tel rôle dans l'Histoire et occupent une place si délicate dans la démocratie, suffit…

Ceci dit si vous souhaitez ne plus figurer sur la liste des destinataires, rien de plus simple : répondez à ce courriel avec la mention « STOP ! »

En revanche si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par ces nouvelles, n'hésitez pas, soit à leur faire suivre ce courriel, soit à nous transmettre leurs adresses électroniques (voir 1.).

Si vous souhaitez connaître ou recevoir les *Lettres* précédentes, il suffit de le demander… ou d'aller **consulter les Archives du site** http://politeia.over-blog.fr/

Dernier détail : le rédacteur de ce courriel ne saurait tout connaître de ce qui paraît et se fait dans le domaine… ce qui explique les éventuelles lacunes et absences…

Là encore, le plus judicieux est de me prévenir, un mél et je transmettrai bien volontiers l information…

jmb